
Atelier "Faire soi-même ses produits d'entretien"

Smictom des Forets

2 Rue Gilles de Roberval

35340 Liffré

[Voir le site internet](#)

Stéphanie Ferard

s.ferard@smictom-forets.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SMICTOM des Forêts s'est engagé dans la démarche du PLP en décembre 2009. Des actions telles que la promotion du compostage individuel, le broyage ou le financement des gobelets réutilisables pour les communes ont été mises en place.

Depuis avril 2013, une animatrice Prévention des déchets a été recrutée pour organiser des ateliers pratiques sur le thème de la réduction des déchets auprès des associations et des habitants.

Dans un souci d'utiliser le moins d'emballages possible, de favoriser le réemploi et de faire des économies, un atelier pour fabriquer des produits d'entretien a été proposé.

L'action s'inscrit dans une démarche de faire avec les habitants et non pas à leur place.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- faire connaître la notion de prévention des déchets auprès du public
- démontrer par l'exemple qu'il est possible de réduire ses déchets
- communiquer sur les actions du SMICTOM

Résultats quantitatifs

- 5 ateliers ont été organisés rassemblant au total 68 personnes.
- 1 atelier a été organisé également lors d'un salon ; une cinquantaine de personnes ont été sensibilisées et/ ou ont pris le livret de recettes mis à disposition.

Résultats qualitatifs

- Développement de nouvelles pratiques
- Essaimage des nouvelles pratiques auprès de l'entourage (diffusion du livret, bouche à oreille)
- Echange de bonnes pratiques entre participants
- Sollicitation de l'animatrice pour organiser d'autres ateliers

MISE EN OEUVRE

Planning

- Elaboration d'un livret de recettes : recherche de recettes simples utilisant des ingrédients que l'on peut se procurer facilement et à moindre coût.
- Achat de matériel pour les démonstrations de recettes
- Mailing et communication auprès des associations et partenaires
- Organisation des ateliers (lieu, date, horaire, matériel à prévoir, etc)

Planning : organisation des ateliers au gré de la disponibilité des associations. Ateliers organisés à toutes les périodes de l'année.

Moyens humains

l'animatrice "prévention"

Moyens financiers

- Coût du matériel : env.100 € pour les ustensiles et les matières premières. Les produits réalisés sont mis dans des contenants de récupération de type bocaux, pulvérisateurs, pots de bébé
- Temps de l'agent : 3 heures par atelier (trajet A/R + atelier + rangement)

Moyens techniques

- Livret Produits d'entretien et mallette d'animation

Partenaires mobilisés

- Associations du territoire
- Elus relais
- habitants relais de terrain

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération est réalisable sur tout territoire

Veiller à limiter le nombre de participants par atelier afin que chacun puisse manipuler. (15 participants max. pour 1 animateur)

Prévoir un lieu avec un point d'eau, une prise électrique et une table

Prévoir une mallette à roulettes pour le transport du matériel pour plus de facilité

Difficultés rencontrées

- **L'atelier est participatif** : l'animateur présente les produits et les recettes qui vont être réalisées ; ce sont les participants qui réalisent les recettes. Chacun repart avec un échantillon des produits réalisés et les teste à la maison.
- **Atelier de démonstration lors d'un salon** : mettre à disposition le livret de recettes (format papier ou envoi par email), présenter sur la table les ingrédients de base. L'animateur peut proposer aux visiteurs de réaliser une recette de son choix et lui offre un échantillon. Proposer aux visiteurs qu'il est possible d'organiser un atelier au sein d'une association, collectif d'habitants...

Recommandations éventuelles

Rappeler que même si les recettes sont réalisées à partir d'ingrédients naturels et non dangereux, leur efficacité n'en reste pas moindre. Les produits doivent donc être manipulés avec précaution.

Préciser que les huiles essentielles ne doivent pas être utilisées par les femmes enceintes et sont déconseillées aux enfants de - de 7 ans.

Rappeler qu'utiliser des produits d'entretien soi-même demande un changement de ses habitudes car il faut fabriquer le produit. Il y a également un changement de dosage, de parfum, et parfois même d'utilisation.

A chaque atelier, l'animateur demande à ce qu'il y ait un retour d'expériences de l'utilisation des produits (en avez-vous refait seul ? Etait-ce facile ? Qu'est-ce que cela a changé pour vous ?

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONSOMMATEURS | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Janvier 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Véronique MARIE

veronique.marie@ademe.fr

Direction régionale Bretagne